



AU PLAISIR DE DANSER

Dances : latino, rock, tango, zumba, twist, etc ...

Cours (hors vacances scolaires) :

Lundi

Varennnes-Jarcy - salle de danse du gymnase

Débutantes	de 13 h 30 à 14 h 30
Novices	de 14 h 30 à 16 h 00
Novices plus	de 16 h 00 à 17 h 30

Jeudi

Périgny - salle Antoinette Belly, rez-de-chaussée

Débutantes	de 14 h 00 à 15 h 00
Novices	de 15 h 00 à 17 h 00
Novices plus	de 17 h 00 à 18 h 00

Vendredi

Epinay-sous-Sénart - salle de danse de la MAC

Débutantes	de 13 h 50 à 15 h 00
Novices	de 15 h 00 à 16 h 30

Epinay-sous-Sénart - salle du Sénart Club située près de l'école de la Croix-Rochopt

Novices plus	de 14 h 00 à 17 h 30
--------------	----------------------

Cotisation pour l'année : 40 euros

Reprise des cours : le lundi 07 septembre 2026 à la salle de danse du Gymnase de Varennes-Jarcy à 13h30.

Prévoir impérativement une deuxième paire de chaussures (non utilisée en extérieur) pour les 3 salles.

AU PLAISIR DE DANSER

Fiche d'inscription 2026-2027

Cocher la case : **Inscription** ☐

Réinscription ☐

Nom :

Prénom :

Ville de résidence :

N° de téléphone :

Email :

Pièces à fournir pour une 1^{ère} inscription ou une réinscription pour l'année 2026-2027 (*):

- Fiche d'inscription datée et signée
- Règlement intérieur daté et signé
- Cotisation annuelle (uniquement chèque et/ou chèque associatif)
- Signature de l'autorisation du droit à l'image (ci-dessous) en entourant la mention choisie.

Autorisation du droit à l'image

J'autorise **ou n'autorise pas** la prise de photos de ma personne lors des cours ou manifestations organisés par l'Association AU PLAISIR DE DANSER et leur diffusion (site web, association, expo, etc...).

SIGNATURE :

DATE :

(*) Le certificat médical n'est pas obligatoire mais nous vous conseillons de confirmer auprès de votre médecin si la pratique de la danse en ligne n'est pas contre-indiquée en ce qui vous concerne.

AU PLAISIR DE DANSER

Association loi de 1901, déclarée le 01 février 2023 et parue au JO le 21 février 2023

REGLEMENT INTERIEUR 2026 - 2027

Association composée uniquement de bénévoles :

1 Président(e) – 1 Vice-Président(e)
1 Secrétaire – 1 Secrétaire Adjoint(e)
1 Trésorier(e) – 1 Trésorier(e) Adjoint(e).

Les cours seront dispensés par une Animatrice bénévole aidée de membres de l'Association, et seront répartis comme suit :

- Débutantes
- Novices
- Novices Plus

Les cours se dérouleront les lundis à Varennes-Jarcy, les jeudis à Périgny et les vendredis à Epinay-sous-Sénart de 13 h 30 à 18 heures (selon les jours légère modification de l'heure) de septembre à fin mai.

Les danses seront choisies par l'Animatrice dans les répertoires (Latino Bachata, Merengue, Salsa, Twist, Rock, Reggae, Madison, Zumba, ...).

Notre Association a pour but de créer un moment de convivialité, de joie, de détente, de bonne humeur, de défoulement et surtout un grand plaisir de pouvoir pratiquer notre passion ensemble.

Les membres du Bureau acquittent leur cotisation comme tous les autres adhérents.

Le présent règlement intérieur pourra être modifié par les Membres du Bureau, ou par l'Assemblée Générale ordinaire à la majorité simple.

SIGNATURE :

DATE :